

Afin d'organiser au mieux le planning du personnel, merci de nous indiquer les heures d'arrivée et de départ des enfants.

APS: tout désistement devra être signalé au plus tard le jour même, sans information un quart d'heure sera facturé.

⚡ L'inscription du mercredi doit se faire le **jeudi précédent**, au-delà, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

OCTOBRE 2020 (semaine impaire)

	Lundi 5	Mardi 6	Jeudi 8	Vendredi 9
Matin : Heures d'arrivée				
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 7: ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

NOM de l'enfant:

✂

OCTOBRE 2020 (semaine paire)

	Lundi 12	Mardi 13	Jeudi 15	Vendredi 16
Matin : Heures d'arrivée				
Petit déjeuner				
Soir : heures départ				

Mercredi 14 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Petit déjeuner	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

NOM de l'enfant:

✂

Nous sommes ouverts pendant les vacances de la toussaint du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020. Les plaquettes sont distribuées par le biais des écoles (vous les trouverez dans le cartable de vos aînés), ou en ligne sur notre site. Date limite des inscriptions vacances de la toussaint : Vendredi 25 septembre 2020.

✂

- PLANNING PERMANENT EN APS: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI INSCRIPTION EN PERISCOLAIRE EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (ainsi vous n'aurez pas à remplir mensuellement votre planning. Ex: si votre (vos) enfant (s) vient (viennent) tous les lundis de 16h30 à 18h, nous l'inscrivons aux horaires indiqués jusqu'à la fin de l'année scolaire. Idem pour les inscriptions différentes semaines paires et impaires. Les horaires peuvent être approximatifs, la facturation se fait en fonction de l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant. Vous pourrez le(les)désinscrire en envoyant un mail à l'adresse email du centre: bande-zigs.laplanche@orange.fr.
- PLANNING PERMANENT EN ALSH: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI L'INSCRIPTION DES MERCREDIS EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (même fonctionnement que pour l'aps. Pour annuler le mercredi, vous devez nous envoyer un mail, **le jeudi soir précédent, sinon l'inscription sera due.**